



Résiliation d'assurance = intrum justicia

Par **lune78**, le **20/07/2018 à 00:57**

Bonjour,rrnrnJ'ai été résiliée de mon assurance pour défaut de paiement et maintenant la société intrum justicia me réclame le restant dû pour l'année avec des intérêts de retard. Ont-ils le droit de réclamer cela ?rrnrnJ'ai mis au point un échéancier de paiement suite à leur harcèlement que je ne peux pas le tenir n'ayant pas les moyens. Maintenant, j'ai reçu une lettre d'un huissier avec mise en demeure de payer et un calcul d'intérêts. Que dois-je faire ? Renégocier un échéancier avec Intrum ? Faut-il vraiment payer les intérêts ? je ne sais même pas comment cela est calculé ? sur qu'elle base ?rrnrnMerci pour votre réponse/aide.rnBien sincèrement,rnLune78.

Par **Visiteur**, le **20/07/2018 à 21:38**

BsrrnOui, ils ont le droit.rnEssayer de faire accepter un échéancier, mais évitez les propositions ridiculement basses.